

APPEL A CANDIDATURES INTERNES**CHEFS DE SERVICES DE LA DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA
DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE LA COOPERATION**

L'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP) lance un appel à candidatures internes pour pourvoir les postes de Chef de Service des entités suivantes :

- Service Science et Technologie, Direction de l'Information ;
- Service Communication Interne, Direction de la communication et de la coopération ;
- Service du Protocole et de l'Organisation Événementiel, Direction de la communication et de la coopération.

Les candidats désirant postuler à ces postes doivent renseigner le formulaire de candidature sur le lien <http://candidatureinterne.map.ma>, en précisant la référence de l'appel à candidature et charger les pièces demandées. Le délai d'acceptation expire le 20/04/2024.

FICHE DU POSTE

Les fiches de postes sont détaillées dans le document joint à cet avis d'appel à candidatures.

CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER

- Être en activité : Ne pas être en situation de mise en disponibilité, de mise à la disposition, de maladie longue durée.
- Ne pas avoir reçu une sanction de 2^{ème} degré durant les 12 derniers mois.
- Élaborer un projet professionnel par lequel le candidat :
 - Décrit son assimilation de la mission du poste et les interactions de celui-ci avec les orientations stratégiques et le fonctionnement opérationnel de l'Agence.
 - Sa propre conception pour l'opérationnalisation du projet stratégique de l'Agence.
 - Défend les pistes de projets et actions qu'il envisage de mettre en application sur les 3 prochaines années.
- Faire preuve d'esprit de responsabilité et de capacité avérés en management des équipes.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Un document décrivant le Projet professionnel.
- Demande de candidature, précisant le poste désiré, portant accord explicite de la hiérarchie ;
- Curriculum Vitae détaillant, dans l'ordre, les éléments suivants :
 - Parcours professionnel ;
 - Domaines de compétence du candidat ;
 - Diplômes et certificats obtenus ;
- Une photo d'identité récente en format jpeg

Lors du dépôt du dossier de candidature, chacune des pièces du dossier doit être renommé selon la codification suivante : « Matricule » « _ » « nature du document ». Les noms attribués aux documents sont :

Projet Professionnel	Projet
Demande de candidature	Demande
Curriculum Vitae	CV
Photo d'identité	Photo

A titre d'exemple, le fichier du CV se formule comme suit : 9999_CV

DEROULEMENT DU PROCESSUS

- Une commission de sélection nommée par le Directeur Général étudiera les dossiers candidats.
- Les candidats dont le profil et le projet professionnel sont retenus par la commission seront convoqués pour présenter leur projet et le débattre.
- La commission va classer les dossiers pour chacun des postes par ordre décroissant des appréciations et soumettre ses propositions, pour avis et approbation, à Monsieur le Directeur Général.
- Une fois approuvé, les noms des candidats retenus seront rendus public.

IMPORTANT

Les candidats sont tenus d'aviser leur hiérarchie immédiate de leur dépôt de candidature.

L'appel à candidature, les listes des candidats convoqués ainsi que le résultat du concours, sont publiés sur le site de la MAP : <http://www.map.ma> et sur le site de l'emploi public www.emploi-public.ma.

Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai.


Le Directeur Général
Fouad ARIF

